



# LES JEUNESSES DU TREGOR

Etat des lieux et propositions d'actions pour favoriser la prise en compte des jeunes de 15 à 30 ans dans l'espace démocratique, la vie économique, sociale et culturelle du territoire de Lannion-Trégor Communauté

# LES JEUNESSES DU TREGOR

*Etat des lieux et propositions d'actions pour favoriser la prise en compte des jeunes de 15 à 30 ans dans l'espace démocratique, la vie économique, sociale et culturelle du territoire de Lannion-Trégor Communauté*

	04
Introduction	05
Contexte général et mandat de travail	07
Composition du groupe de travail	08
Modalités de travail	09
Contexte spécifique lié à la crise sanitaire du COVID-19	10
Les politiques publiques en faveur des Jeunes	11
Constats, chiffres clés et enjeux	23
Conclusion	24
Préconisations	26
Liste des personnes auditionnées	27
Remerciements	28
Annexes	

## ***Mot du président***

Le Conseil de Développement de Lannion-Trégor-Communauté a souhaité s'autosaisir du thème des Jeunesses de notre territoire. De nombreuses heures d'entretien ont permis de collecter la parole des jeunes. L'ambition de la porter auprès des élus afin de mettre en corrélation les aspirations des jeunes et les engagements politiques a animé le groupe de travail durant 4 années.

Il est apparu que certains jeunes sont plus ou moins invisibilisés, il nous paraît donc important de les rendre visibles par un travail pertinent et dûment documenté.

Cette étude n'a été possible qu'avec un engagement fort des membres du groupe de travail et de ses partenaires.

Jean-Pierre Lecoq, représentant de la FSU au sein du Conseil de développement, était impliqué depuis de nombreuses années dans notre association. Il était particulièrement préoccupé par la place à donner aux jeunes au sein de notre société. Jean-Pierre est décédé brutalement en novembre 2021. Nous souhaitons, ici, saluer son engagement, son énergie, sa générosité et sa vision.

Gilles Blanschong,  
Président du Conseil de développement

## **1. Introduction**

Le Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté est une instance de démocratie participative structurée en association. Il a pour vocation la participation de la société civile au projet de territoire de l'agglomération en s'efforçant d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

Le Conseil de développement est une instance consultative indépendante placée auprès de Lannion-Trégor Communauté, il s'agit d'un outil d'aide à la décision publique. Consulté sur la définition des politiques publiques, le Conseil de développement émet des avis à l'attention des décideurs publics et des différents acteurs du territoire sur des sujets tels qu'environnement et gestion des ressources naturelles, santé, population et action sociale, jeunesse, sports et loisirs, culture, éducation, planification, aménagement du territoire, urbanisme et habitat.

Les opinions et recommandations émises dans cet avis doivent être considérées comme propres à leur auteur, c'est-à-dire le Conseil de développement plénier. Un avis du Conseil de développement est une œuvre collective, résultant de la participation des membres d'un groupe de travail et du Conseil de développement.

Un avis est rendu public, une fois adopté en séance plénière du Conseil. Il est destiné aux élus communautaires afin d'enrichir la décision publique et d'intégrer les opinions des différentes parties prenantes.

## 2. Contexte général et mandat de travail

### Une démographie à surveiller

Les membres du Conseil de développement ont été sollicités pour soumettre des propositions de sujets prioritaires à mettre à l'ordre du jour des travaux en auto-saisine du Conseil de développement.

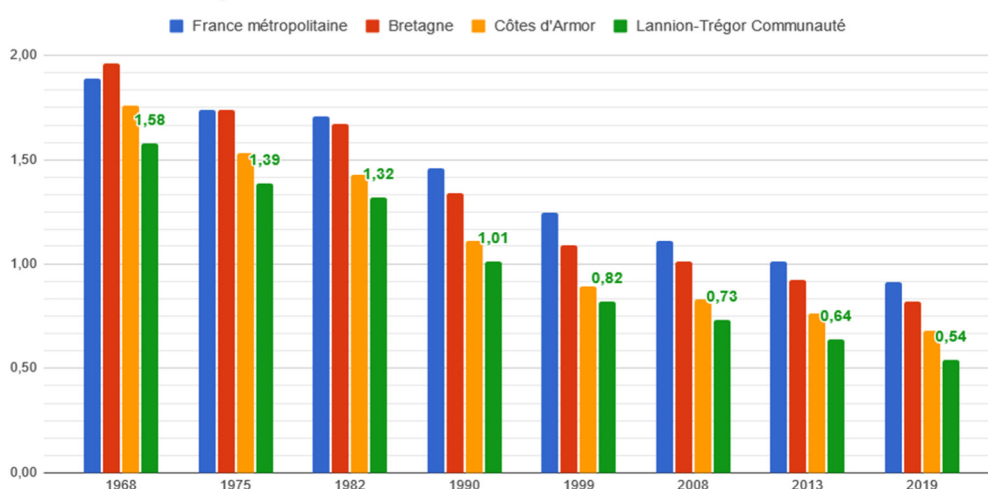
Le principe de mener une réflexion sur **les Jeunesses du territoire** a été retenu en janvier 2018, notamment afin de mieux comprendre les attentes, les besoins et les difficultés rencontrés par les 15-30 ans afin de favoriser leur maintien ou leur arrivée sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté. Cette étude s'est attachée aux jeunes scolarisés, actifs ou invisibles. Cette thématique est au cœur des préoccupations du Conseil de développement depuis de nombreuses années (concours jeunes de 2004 à 2013).

L'enjeu de la jeunesse est un sujet majeur de notre modèle social quel que soit le contexte ; avoir la capacité d'intégrer, proposer des perspectives, donner de l'espoir à ceux qui seront à leur tour les décideurs de demain.

La réflexion du groupe de travail se base sur un constat tout simplement démographique : **les jeunes quittent le Trégor** (- 10% depuis 2008).

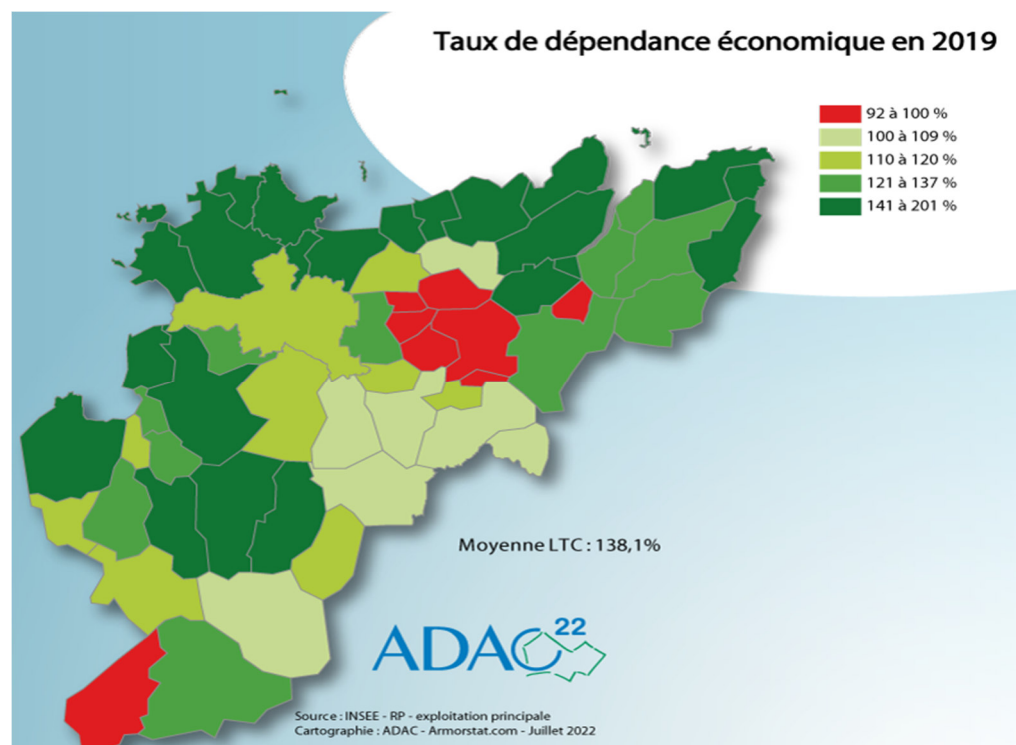
En 2019, l'âge moyen de la population du territoire est de 47.1 ans. La part des moins de 20 ans ne représente que 20.4%. L'indice de jeunesse, qui est le rapport entre le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus, est passé de 1.58 en 1968 à 0.54 en 2019, signifiant que le niveau de vieillissement de la population s'est considérablement accru en 50 ans.

Evolution de l'indice de jeunesse





Le taux de dépendance économique du territoire est de 138.1%. Ce taux permet d'appréhender la charge, en termes économiques, que représentent les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans par rapport à la population en âge de travailler. Il est défavorable lorsqu'il est supérieur à 100, c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.



### ***Une méthodologie collaborative & partagée***

Afin de répondre à l'objectif de comprendre les attentes, les besoins et les difficultés des jeunes sur le territoire, il était attendu que le groupe élabore un avis permettant :

- de dresser un état des lieux
- d'identifier les pistes/actions ayant un impact structurant
- de proposer des solutions opérationnelles (actions à conduire, mesures à prendre dans les politiques publiques)

Pour mener cette réflexion, le groupe de travail s'est notamment appuyé sur :

- Analyse des besoins sociaux du territoire de Lannion-Trégor Communauté 2021 (CIAS)
- Commission enfance jeunesse du CIAS de Lannion-Trégor Communauté
- Comité local de la jeunesse Lannion (CLJ) : Assises de la jeunesse Lannion 2017, enquête jeunes 2021

- Travaux thématiques des Conseils de développement : Guingamp, Saint-Brieuc, Vannes, Valencienne Métropole et Grand Angoulême, Métropole Toulon Provence Méditerranée 2018, Grand Annecy 2019....
- Nombreux travaux de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) dont rencontres nationales : podcast « La jeunesse des possibles »
- Projet européen PARTISPACE : modalités de participation formelle, non-formelle, informelle des jeunes dans les villes européennes
- Région Bretagne :
  - Conférence Jeunesses 2019 : étude Jeudevi « Portrait des jeunes en Bretagne » (Christophe Moreau)
  - Travaux de la Breizh Cop : « On bouge avec et pour les jeunes ! », « Vivre sa jeunesse en Bretagne 2021 »
  - Synthèse : « Chantiers prioritaires du plan breton de mobilisation pour les Jeunesses »
- Nombreux travaux des CESER (Conseil économique social et environnemental régional)
- Travaux de la Commission territoriale emploi formation Lannion/Guingamp
- Travaux des Missions locales
- « Petite Poucette », Michel Serres, édition le Pommier, 2012

### **3. Composition du groupe de travail**

Jean-Pierre Lecoq, FSU

Catherine Le Bras, Association départementale informations jeunesse 22

Laurent Queffurus, Avenir jeunes Ouest Côtes-d'Armor (ex. mission locale Ouest Côtes-d'Armor)

Camille Simon, Fur Ha Foll, Le Logellou

Pierre Lavanant, TV Trégor

Anne-Claire Sarchet, animatrice du Conseil de développement lors de l'étude

#### 4. Modalités de travail

Afin d'élaborer des recommandations, le groupe a d'abord conduit différentes auditions d'acteurs en lien avec la jeunesse. Cette première phase devait permettre d'identifier et d'approfondir les enjeux sociaux de cette étude. Ces auditions ont été menées sur l'ensemble des 7 pôles du territoire. Quand il est fait mention de pôle, on tient compte de l'ensemble des communes de ce pôle.



Rapidement, le groupe de travail a souhaité inscrire ses travaux dans un calendrier pluriannuel et prendre ainsi le temps de la réflexion.

Pour affiner l'angle de réflexion et élaborer un projet d'avis, plusieurs modalités de travail ont été mises en place lors de cette phase :

- Des entretiens des élu.e.s représentant l'ensemble du territoire de Lannion-Trégor Communauté
- Des entretiens des acteurs publics et privés ayant une activité en lien avec la population des 15-30 ans
- Le questionnaire « Jeunes trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? » a été diffusé d'octobre 2021 à janvier 2022 sur l'ensemble du territoire. 804 réponses ont été recueillies et analysées



- Participations à des colloques et travaux de nos partenaires : Comité local de la Jeunesse de la ville de Lannion, Commission territoriale emploi formation Lannion/Guingamp, Commission enfance/jeunesse du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Lannion-Trégor, Assises de la jeunesse à Lannion, opération Breizh Cop « En Bretagne, on bouge avec et pour les jeunes ! » ...
- Des rencontres avec le service enfance/jeunesse du CIAS Lannion-Trégor ont permis d'élaborer un premier niveau de recensement des structures dédiées aux jeunes
- Un micro-trottoir sur la mobilité des jeunes
- Des temps de travail en groupe ont permis aux membres de prioriser les recommandations

## **5. Contexte spécifique lié à la crise sanitaire du COVID-19**

Parmi les mesures mises en place lors de l'épidémie de COVID-19, la fermeture de tous les établissements d'enseignement a été mise en œuvre en mars 2020. Cette mesure a concerné plusieurs millions d'élèves qui ont été confinés pendant plusieurs semaines. L'étude CONFEADO (Santé publique France) qui mesure les conséquences du confinement sur le bien-être des jeunes met en évidence une santé mentale très impactée chez les adolescents (13-18 ans).

Le baromètre du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) sur la jeunesse a confirmé l'impact important de la pandémie sur le moral des jeunes. En 2021, les 18-30 ans ont plus de mal à se projeter dans l'avenir et souffrent de solitude et d'un manque de contact avec leurs amis et leurs proches.

La crise sanitaire et ses conséquences économiques ont conduit à une dégradation de la vie des jeunes, notamment des plus précaires. En 2020, avant la crise sanitaire, 53% des jeunes déclaraient un état d'esprit positif. Ils ne sont plus que 46% en 2021. Parmi les jeunes à l'état d'esprit négatif, le sentiment d'être découragé ou d'éprouver de l'incertitude à l'égard de l'avenir s'amplifie et passe de 13% et 26%.

A un état de santé mentale dégradé s'ajoute un renoncement à l'accès aux soins, c'est d'autant plus notable en milieu rural où l'offre se fait plus rare.

70% des jeunes trégorrois interrogés dans le cadre de l'enquête « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? » reconnaissent un impact de la crise sanitaire sur leur équilibre. violemment mise à mal, la santé mentale est citée pour 71% d'entre eux, leurs relations aux autres par 68%.

47% d'entre eux éprouvent des difficultés à se projeter dans l'avenir et remettent en question projets professionnels et personnels.



Il est apparu nécessaire de tenir compte de ces évolutions dans la réflexion du groupe de travail.

Les jeunes ont subi de plein fouet la crise du Covid-19 ; leur donner la parole et l'occasion de co-construire des réponses avec les pouvoirs publics est donc essentiel pour cette génération.

## **6. Les politiques publiques en faveur des Jeunesses**

Les politiques en faveur de la jeunesse se situent à la croisée de nombreux enjeux : soutenir leur engagement de citoyen, prioriser l'éducation, l'orientation, la formation, favoriser l'insertion professionnelle, la mobilité, améliorer les conditions de vie et de lutter contre les inégalités dans le parcours vers l'autonomie.

Dans un premier temps, il faut préciser que les jeunes ne relèvent pas d'une compétence réglementaire clairement définie : ils sont l'objet de responsabilités diverses et croisées entre l'Etat, les Régions, les départements, les collectivités locales et de nombreux opérateurs privés et publics. La politique de la jeunesse renvoie à une politique interministérielle, historiquement marquée par la prégnance de l'échelon municipal, du fait de la prise en compte tardive des Jeunesses par l'Etat.

La prise en compte de la jeunesse en tant que préoccupation politique est plutôt récente. Elle a été fortement déterminée par l'allongement de la scolarité, la montée du chômage des jeunes et l'émergence d'une période d'entrée dans la vie active faite d'emplois précaires.

Tantôt associée aux Sports ou à l'Education, et tantôt sous la forme d'un secrétariat d'Etat ou d'un ministère de plein exercice, l'institution prenant en charge la jeunesse n'a eu de cesse de changer de nom et de mains.

## **7. Constat, chiffres-clés & enjeux**

### **Des groupes démographiques difficile à cerner**

Les jeunes sont à l'image du territoire, ils ne peuvent être regroupés dans une catégorie homogène, la diversité est grande en fonction de leur parcours, de leur lieu de résidence, des établissements scolaires d'origine.

Les 18/25 ans étaient 7 133 sur le territoire de LTC en 2008, ils sont 6 438 en 2018 et représentent désormais 6,5% de la population du territoire LTC, pour 6,7% en Côtes d'Armor et 8,6% en Bretagne.

En 10 ans, nous comptons 700 jeunes de 18 à 25 ans en moins sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté.

Au-delà des chiffres, le déséquilibre croissant de la pyramide des âges du territoire doit être une boussole pour tous les acteurs publics locaux.

Les élu.e.s locaux, référents de pôles, qui ont accepté la demande d'audition, dans un contexte perturbé par la pandémie de Covid-19, avouent avoir une faible connaissance de la tranche d'âge qui nous intéresse (15-30 ans). A ce jour, Lannion-Trégor Communauté ne s'est pas totalement emparée de la compétence jeunesse. Une confusion existe parfois avec les politiques liées au secteur petite enfance & enfance, beaucoup mieux maîtrisé à l'échelle du territoire.

Toutefois, les élu.e.s rencontré.e.s mentionnent les mesures visant à favoriser le développement des clubs sportifs et l'accès des jeunes aux pratiques sportives. Le sport fait partie intégrante du processus de socialisation des jeunes, la pratique sportive représente à la fois un outil d'éducation et de transmission important. Sur le territoire, les jeunes Trégorrois interrogés sont 36.3% à pratiquer une activité sportive régulière.

### **Un maillage de services inégalement proposés**

Le maillage des services proposés aux jeunes dans les champs de l'Education est assez fin à l'échelle du territoire. Ce n'est pas le cas pour les services de la Jeunesse et l'Emploi.

La prise en compte globale des besoins de la tranche d'âge 15-30 ans est plus forte dans les pôles où un Service Information Jeunesse (SIJ) a pu s'implanter c'est-à-dire : Cavan, Lannion, Plestin-les-Grèves, Plouaret. Les SIJ de Cavan et de Plouaret travaillent ensemble et dépendent du CIAS. Les autres SIJ sont de compétence communale.

L'objectif principal d'un SIJ est de favoriser l'accès à l'information au plus grand nombre de jeunes et sur tous les domaines de la vie.

Les animateurs des différents SIJ interviennent en dehors de leur territoire quand cela est nécessaire et montrent une forte volonté de travailler en réseau à l'échelle du territoire intercommunal.

Au-delà du strict rôle de relais informatif, chaque SIJ développe un programme d'actions à l'attention des jeunes et de leur famille : ateliers dans les collèges (découverte métiers, estime de soi, prévention...), organisation d'animations, aide aux projets, mission « argent de poche »...



L'absence de structuration des services à la Jeunesse amène 30% des jeunes des pôles de Tréguier et Lézardrieux à affirmer que la jeunesse est peu considérée, que peu d'efforts est consenti pour comprendre et faire confiance à cette génération.

Cette génération des 15-30 ans s'informe différemment de celle de ses aînés. Les réseaux sociaux et médias numériques (81%) ont remplacé les médias traditionnels (38%). Le réseau des Promeneurs du net est une initiative de la CAF, soutenue par le CD22, la MSA, la DDCS, l'Education nationale et coordonnée par l'ADIJ 22. Il rassemble des professionnels de la jeunesse qui éduquent non seulement à l'usage des écrans et du numérique mais ont aussi un rôle d'écoute, de prévention, de conseil et d'accompagnement.

## Des actions préventives à pérenniser

Le travail de rue reste malgré tout indispensable y compris la nuit. Il s'agit d'établir des liens, écouter, observer, instaurer des relations de confiance. C'est notamment le cas dans les quartiers prioritaires Politique de la ville ou lors des soirées étudiantes du jeudi soir à Lannion.

Les maraudes mises en place restent indispensables, elles sont l'occasion d'actions de prévention (alcool, infection sexuellement transmissible...). Elles sont aussi un moyen d'informer les jeunes que des services communaux, intercommunaux, départementaux sont présents sur le territoire et en capacité d'apporter le soutien nécessaire.

Depuis 2019, le Réseau des veilleurs municipaux, coordonné par Avenir jeunes Ouest Côtes-d'Armor (AJOCA) essaime sur l'ensemble du territoire de Lannion-Trégor Communauté. 51 communes ont déjà désigné un veilleur. Ces veilleurs sont globalement bien impliqués dans l'objectif de tisser un réseau de compétences, de connaissances pour lutter contre toutes les formes d'isolement à l'échelle communale.

Toutefois, AJOCA observe un moindre investissement sur certaines communes du Sud et de l'Est du territoire intercommunal.



Les structures de droit commun n'ont pas toujours une réponse adaptée aux problématiques spécifiques des jeunes déscolarisés, en rupture familiale ou sociale. Ces « invisibles » seraient au nombre de 3 000 sur les territoires de Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté selon une étude d'AJOCA.

Au-delà des options de services civiques et de chantiers éducatifs valorisées par les édiles que le groupe de travail a rencontrés, une prise en charge plus large semble nécessaire pour ce public en errance.

Le territoire compte quelques structures associatives dédiées, principalement sur la ville de Lannion : Tribu de Tachenn, Association Beauvallon (Côtes-d'Armor), Emeraude SAPI, Amisep, relais des Fraternités Chez Prosper.

Présente sur la ville de Lannion, plus particulièrement auprès des jeunes en errance et ce depuis l'année 2015, **La Tribu de Tachenn** a amorcé, il y a quelques années avec le soutien du réseau national CEMEA, une mutualisation de compétences en association, afin de répondre aux demandes induites par les jeunes et non par les dispositifs mis en place « pour eux ». Les objectifs, simples, s'adressent à un public en difficulté institutionnelle et administrative du fait, notamment, de multiples dépendances : alcool, drogues, jeux en réseaux avec pour une grande majorité d'entre eux une sphère familiale qui apparaît comme défaillante voire inexistante. La systématisation des démarches numériques des établissements devant permettre l'accès aux droits communs est aussi un facteur d'exclusion de plus en plus probant face à cette population en grande précarité.

La rue est également un facteur à prendre en compte tant au niveau des problèmes d'hygiène qui induisent entre autres, des maladies dermatologiques qu'au niveau de l'insécurité constante et des dépendances qui vont généralement engendrer des pathologies d'ordre psychologique. L'hygiène alimentaire est quant à elle inexistante...

### **Les enjeux**

1. Pallier l'absence de dispositif institutionnel capable de répondre aux besoins spécifiques des jeunes en errance dont l'accès au permis de conduire, l'accompagnement et l'orientation « physique » vers les différentes institutions : centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), point santé, centre méthadone, centre médico-psychologique (CMP), ostéopathes, psychologues du secteur privé...

2. Proposer un accompagnement éducatif "hors cadre" adapté : absence de prise de substances toxiques durant la semaine, réinvestissement dans les projets individuels de vie, accès aux droits communs et citoyens.

3. Réinvestir une vallée et en faire un vecteur de lien et de mixité sociale : émergence de projets de la part des jeunes et des autres partenaires.

Un des éducateurs interrogés livre sa perception d'un phénomène de radicalisation, d'effondrement des schémas traditionnels, de défiance à l'égard d'une société qui ne fait plus autorité, et regrette l'absence des pères au sein des cellules familiales qu'il accompagne. Il déplore une trop grande discrétion des services de prévention spécialisée à l'Est du territoire où ces phénomènes sont repérés.



**L'Association Beauvallon** œuvre sur l'ensemble du département des Côtes-d'Armor à travers plusieurs dispositifs : centres d'accueil à la parentalité, points d'accueil Écoute Jeunes, prévention spécialisée, accueil spécialisé des 12-18 ans (service éducatif et thérapeutique), hébergements diversifiés de 13-18 ans (protection des mineurs), accompagnement des jeunes majeurs (autonomie matérielle, affective ou citoyenne), accueil de jour (remobilisation des jeunes et soutien éducatif en lien avec les parents).

La mise en relation de ces structures souvent associatives avec les services déployés par les pouvoirs publics locaux est indispensable. Seul un travail de collaboration étroite et d'interconnaissance peut permettre de lever les freins à une autonomie pérenne pour ces jeunes en errance.

### **Un accompagnement méconnu à la vie active**

Le territoire dispose d'une offre conséquente de formations initiales mais l'offre de formation continue doit être étendue. Un effort particulier doit être observé quant aux formations, initiales et continues, à l'ensemble des métiers du bâtiment. Le renforcement d'une offre de formation en lien avec les perspectives d'emploi du territoire reste nécessaire.



La conjoncture économique positive pour Lannion-Trégor Communauté a vu s'accélérer la baisse du taux de chômage des jeunes. Les activités saisonnières ont permis de nouvelles expériences professionnelles pour ce public.

L'enquête du groupe de travail montre une méconnaissance des structures d'accueil et d'accompagnement existantes et une répartition inéquitable de ces services sur le territoire. A plusieurs reprises, le souhait émis par les jeunes interrogés est *une aide pour l'obtention de stages ou d'alternances*<sup>1</sup>, un site ressource où recenser toutes *les structures employeuses souhaitant accueillir des jeunes*<sup>1</sup>.

Pourtant, depuis 2019, un espace Joblab existe sur l'antenne lannionaise d'Avenir jeunes Ouest Côtes-d'Armor. Cet espace propose des outils informatiques et un soutien dans l'élaboration de CV et lettres de motivation. Afin de familiariser les entreprises avec l'accueil de stagiaires ou d'alternants, AJOCA a élaboré un guide d'accompagnement à l'attention des tuteurs en entreprise.

Il est important de renforcer la communication sur les structures de soutien aux jeunes.

### **Une nécessaire liberté de déplacement**

Identifié comme un frein pour trouver et pourvoir durablement un emploi par les jeunes interrogés, la problématique de la mobilité est prégnante dans les réponses faites aux questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? ».

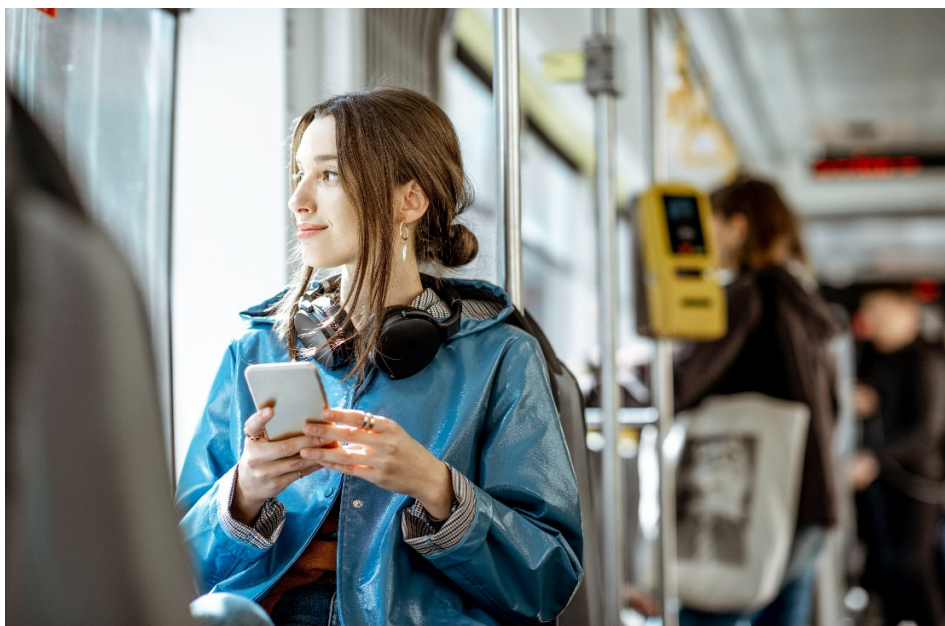
La possibilité de se déplacer est un enjeu majeur pour les jeunes des communes rurales et périurbaines. Cela se vérifie qu'il s'agisse d'un déplacement pour s'éduquer, travailler, se soigner, effectuer des démarches, faire des achats, rejoindre des amis, accéder aux équipements culturels, profiter de la plage ou encore rejoindre son logement étudiant depuis la gare SNCF de Lannion le dimanche soir.

Il existe un mécontentement global sur la proposition de transports collectifs. 80% des jeunes de 15 à 30 ans interrogés jugent difficile d'accéder aux services de transport en commun.

Les 15/18 ans sont les plus nombreux à emprunter le service de bus (lignes desservant les établissements d'enseignement). Ils exposent tous une insatisfaction du réseau de transport en commun en pointant des horaires inadéquats, des rotations peu fréquentes, des points d'arrêt trop rares, l'absence des transports de nuit.

Les jeunes des petites villes non desservies souhaitent la mise en place d'une ligne entre Lannion et leur commune et, au-delà, de liaisons inter-communes. En absence de transports en commun, les jeunes font appel aux parents et plus rarement au covoiturage. Pour l'ensemble des jeunes interrogés, le permis de conduire est très important car il apporte la liberté, l'indépendance, l'autonomie.

34% des jeunes expriment le souhait d'être entendus et de pouvoir donner leur avis sur les transports du territoire.



Pour aller au-delà des réponses recueillies dans le cadre de la diffusion du questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? », le groupe de travail a voulu rencontrer ces jeunes avec une enquête « mobilité » relayée par les réseaux sociaux. Une cinquantaine de captations audio a été réalisée grâce à la complicité des animateurs jeunesse du territoire. Ces captations ont donné naissance à une vidéo de 13 minutes dans laquelle s'expriment des jeunes de tous profils et sur l'ensemble des 7 pôles du territoire.

Les captations audio ont mis en évidence une utilisation réduite des deux roues dès que la distance excède le périmètre de sa commune. Bien que ce soit une solution individuelle de mobilité, les freins sont liés aux absences de continuité dans les structures cyclables, et donc au manque de sécurité. La pluie est également un répulsif à leur utilisation l'hiver. Enfin on note quelques souhaits de disposer de cycles et trottinettes électriques en libre-service.

Les difficultés de déplacement justifient pour nombre d'entre eux de changer de territoire.

Autre écueil constaté, 83% des jeunes de 18 à 30 ans en possession du permis de conduire disposent d'un véhicule personnel et l'utilisent au quotidien.

Dans l'optique d'une réduction des émissions de GES sur le territoire, l'ensemble des pratiques doit être questionné.

## Une offre de logement à adapter

Les réponses à apporter à la question complexe du logement des jeunes sont multiples. Elles dépendent du statut de chaque jeune, qu'il soit étudiant, apprenti, en rupture, en emploi pérenne ou saisonnier...

50% des jeunes interrogés vivent chez un membre de la famille, 35% bénéficient d'un logement individuel, 15% d'entre eux vivent en habitat partagé, colocation ou ont une chambre au Crous ou en internat.

De façon générale, leur situation est incompatible avec les conditions locatives (revenus fixes, garanties...). On constate qu'ils vivent plus longtemps au domicile des parents sans savoir si cette situation est choisie ou subie.

Les freins identifiés dans leur accès au logement sont des prix immobiliers élevés pour 77%, une pénurie de logement abordable pour 56%. L'éloignement entre le lieu de vie et le lieu d'activités (études, emploi...) n'est un frein que pour 19% des jeunes.

Pour maintenir et accueillir une population jeune sur Lannion-Trégor Communauté, le territoire doit adapter son offre aux spécificités du logement des jeunes : logement de taille adaptée, conditions locatives assouplies, augmentation du nombre de places en hébergement temporaire ou d'urgence.





## Leur permettre d'être des citoyens éclairés

On observe aussi un désarroi de la part des élu.e.s rencontré.e.s face à une jeunesse qui semble difficile à appréhender et qui, en tout état de cause, quittera rapidement le territoire pour étudier ou travailler ailleurs.

Les professionnels de la jeunesse interrogés dans le cadre de notre étude confirment que les jeunes ont besoin d'immédiateté et sont enclins à participer ponctuellement plutôt que dans la durée.

Néanmoins, il importe d'accompagner ces jeunes dans la valorisation de leurs initiatives. Il est essentiel de gommer l'image d'une jeunesse désengagée. Les jeunes Trégorrois souhaitent que *l'on prenne leurs avis en compte comme s'ils étaient des adultes et non comme des grands enfants*<sup>1</sup>, d'autres revendiquent de *considérer la jeunesse comme un vecteur important de la société*<sup>1</sup>.



La conférence « Les enjeux climatiques en Bretagne » organisée par le Conseil de développement avec Gérard Gruau, directeur de recherche au CNRS et Thomas Le Guilloux de Youth for Climate, en février 2020 a rassemblé plus de 100 jeunes participants dans l'amphithéâtre du Lycée Le Dantec à Lannion.

<sup>1</sup> : source : questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes vous ? »

Le groupe de travail a rencontré des jeunes particulièrement sensibilisés aux questions de changements climatiques et de transitions.

88% des jeunes interrogés déclarent un vif intérêt pour la question écologique et effectuent quotidiennement des actions visant la réduction de leur impact environnemental, parmi lesquelles le tri des déchets, les déplacements à pieds ou à vélo. Ils sont également nombreux à adapter leur alimentation (48%).

Une forte majorité des jeunes interrogés souhaitent pouvoir davantage donner leur avis sur les questions environnementales, *le climat*, la nécessaire *prise de conscience écologique*<sup>1</sup>.

Conscient d'une politique à construire à l'échelle du territoire, des élus regrettent l'absence de structures d'éducation populaire portant les valeurs d'émancipation, de coopération, de solidarité et de justice. Seuls 26% des jeunes interrogés ont un investissement associatif.

Il est important de favoriser la participation des jeunes à la vie citoyenne, créer les conditions nécessaires pour les rendre acteurs et force de proposition pour le développement de leur territoire.

### **Une modernisation trop lente du territoire**

Les jeunes interrogés déplorent une *modernisation du territoire*<sup>1</sup> trop lente, demandent une *accélération du développement technologique*<sup>1</sup> du territoire et non sans humour, réclament le déploiement de la fibre optique *là où on fabrique la fibre*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> : source : questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes vous ? »



## Un accès aux soins jugé compliqué



Les jeunes interrogés sont 60% à considérer que l'accès aux soins n'est pas facilité en raison du manque de professionnels sur le territoire. Sentiment renforcé par le délai d'obtention d'un rendez-vous qui se trouve allongé.

Le service Jeunesse de la ville de Lannion s'est saisi du sujet de la santé des jeunes au travers de son Comité local de la Jeunesse (CLJ).

## Donner la capacité d'agir

Les 15/18 ans et les 19/24 ans, bien qu'attachés au territoire, envisagent pour 52% d'entre eux de quitter le territoire. Les motifs évoqués sont l'envie de vivre dans une autre ville et le reproche concernant un manque d'attractivité de leur commune. Ils mentionnent également l'absence d'offres de formation dans le secteur professionnel recherché qui les contraint à quitter le territoire.

Les 25/30 ans sont majoritaires à souhaiter rester vivre dans leur commune (75%). Le fait d'avoir un emploi stable accentue l'envie de s'ancrer. Les 25% de cette tranche d'âges déclarant vouloir quitter le territoire le justifient par une envie d'ailleurs ou des difficultés à trouver un emploi dans leur secteur professionnel (16%).

**L'attractivité d'un territoire** est assimilée à la capacité de ce territoire à attirer et à retenir la population... Un territoire sera d'autant plus attractif pour la population qu'il permet à celle-ci de bénéficier **des capacités d'être** (liberté de se nourrir, de se vêtir, de se loger, d'échapper aux maladies évitables, etc...) **et d'agir** (liberté de se déplacer, d'accéder à l'éducation, d'accéder au marché du travail, de bénéficier de loisirs ou de participer à la vie sociale et politique, etc...). ...

La principale capacité d'agir, qui conditionne toutes les autres sur un territoire, est sans doute la liberté de se déplacer aisément d'un point à l'autre de ce territoire, ce qui suppose l'existence d'un système de transport performant. A cet égard, des zones rurales, en France, connaissent un certain isolement, limitant fortement la liberté, pour leurs habitants, de profiter des mêmes opportunités que les citadins.

*L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel*, article de Jacques Poirot & Hubert Gérardin, revue Mondes en développement n°149, 2010/1

## 8. Conclusion

### Une offre à équilibrer, un avenir à co-construire

La baisse régulière, recensement après recensement, du nombre de jeunes, des phénomènes d'isolement, de ruptures familiales, les enjeux sociétaux qui les rattrapent parfois sont autant de sujets qui justifient **une veille permanente** ainsi que **des actions innovantes**.

C'est par nature **un public fragile qui est en construction** et pour lequel une écoute particulière doit être portée. C'est particulièrement pertinent par l'approche infra territoriale qui a beaucoup mobilisé les membres du groupe de travail.

En écho au travail d'analyse des besoins sociaux réalisé conjointement par la CAF et le CIAS, cette étude a permis d'identifier certains territoires comme des lieux où **l'offre de services est moins présente**, les relais plus distendus.

La jeunesse est trop souvent approchée de **manière segmentée** dans les différents dispositifs mis en place. Il en ressort une prise en charge partielle, parfois inadaptée à ses besoins, et un **manque de coordination** tant de ces politiques publiques que des professionnels qui sont au contact des jeunes.

La vitalité d'un territoire se révèle par sa capacité à mobiliser sa jeunesse. Il ne s'agit pas seulement d'agir pour les jeunes, mais **avec et par les jeunes**. Ce sont ces derniers qui inventent l'avenir, et leur engagement est donc au cœur de tout enjeu de transition durable.

C'est au travers d'expérimentations de **co-construction territoriale** que la place des jeunes sera concrètement valorisée. La capacité à mobiliser tout un territoire autour de sa jeunesse dans le temps long est un facteur déterminant.

## **9. Préconisations**

### **Créer les conditions de maintien et d'accueil des jeunes sur le territoire**

- **Améliorer l'offre de services en matière de mobilité sur l'ensemble du territoire**
- **Prioriser l'accès à des logements adaptés en taille et en coût**
- Faciliter l'implantation de lieux festifs et nocturnes transgénérationnels sur l'ensemble du territoire
- Assurer une sécurité préventive des espaces de fêtes formels ou informels
- Favoriser l'émergence des espaces de vie de proximité induisant une solidarité de voisinage (tiers-lieux, bars associatifs)
- Favoriser la création de lieux ressources proposant des activités socio-éducatives et socio-culturelles
- Faciliter l'accès aux équipements sportifs hors association
- Prioriser les activités destinées aux jeunes et aux actifs sur les créneaux 17h-21h des salles polyvalentes communales du lundi au vendredi
- Ouvrir des espaces de travail et d'échanges pour les étudiants y compris en soirée

### **Favoriser la place des jeunes dans la vie publique, économique et sociale du territoire**

- **Augmenter les moyens d'intervention des professionnels de la Jeunesse (humains, financiers, logistiques, d'actions), redynamiser les dispositifs existants**
- Élaborer une cartographie interactive des structures pour la jeunesse en matière de services sportifs, culturels, éducatifs, d'animation, d'accompagnement, de prévention et d'urgences sociales
- Mettre en place un appel à projets à destination des jeunes pour promouvoir leur capacité d'agir et leur créativité
- Favoriser la prise en compte de projets spontanés
- Mettre en place un guichet unique pour les jeunes (accompagnement de projets, bourses...)
- Faire connaître la plateforme <https://jep.bzh/cotes-d-armor>
- Favoriser le dialogue jeunes/élu.e.s

## Prévenir les ruptures dans la prise en charge des jeunes en situation de fragilité

- Décliner les maraudes du CISPD sur l'ensemble du territoire, se doter des moyens humains nécessaires pour assurer ce travail de nuit
- Structurer prioritairement l'offre de services sur les pôles de Tréguier et Lézardrieux
- Inciter chaque commune à désigner un veilleur municipal et s'appuyer sur le réseau coordonné par AJOCA
- Augmenter les moyens d'intervention des structures associatives de prévention (financiers, logistiques, humains, d'actions)
- Accueillir un centre d'aide à la parentalité sur le territoire
- Augmenter la capacité d'accueil et d'hébergement des jeunes vulnérables
- Inciter à une mise en réseau durable des professionnels de la jeunesse via une gouvernance partagée à l'échelle de Lannion-Trégor Communauté

Notes :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## ***Personnes auditionnées par le groupe de travail de 2018 à 2022***

### **Représentants des 7 pôles territoriaux de Lannion-Trégor Communauté**

avant ou après les élections de mars 2020 :

Loïc Mahé, André Coent, Arnaud Pariscoat, Jean-Yves Le Guen, Jean-François Le Guével, Paul Droniou, Christian Le Fustec et Annie Bras-Denis, Patrice Kervaon, Denise Prud'homme, Pierre Huonnic, Lydia Domancich.

**Direction Enfance Jeunesse du CIAS** : Anne Besnier, directrice, Jérémy Chartier, animateur sur Ploumilliau, Romaric Houron, animateur du SIJ de Plouaret

**Ville de Lannion** : Yann Le Carrer, responsable service Jeunesse, Charlotte Guéganic, David Rivoallan, animateurs

**CCAS Lannion/Tribu de Tachenn** : Caroline Petit, éducatrice spécialisée

**Ville de Plestin-les-Grèves** : Bertrand Regnault, responsable enfance jeunesse, Florian Paytra, animateur du SIJ

**Ville de Trégastel** : Olivier Dubois, responsable et animateur jeunesse

**Conseil Régional** : Gaby Cadiou, conseillère Jeunesse, égalité, citoyenneté

**Maison du département de Lannion** : Noëlla Philouze, Patrice Delorme, chargés de développement territorial

**Pôle Emploi Lannion** : Chantal Lecointre, directrice

**Caisse d'allocations familiales des Côtes-d'Armor** : Aline Bulteau, conseillère territoriale en action Sociale

**ADESS Lannion** : Frédéric Le Bras, directeur

**Association Beauvallon** : Claude Briand, Fleurine Salha, Marine Le Bris

**IUT de Lannion** : Baptiste Vrigneau, enseignant

**ENSAAT de Lannion** : Vincent Barreau, enseignant-chercheur



### **Remerciements particuliers :**

Sarah Baucher, alternante à AJOCA, pour le traitement des réponses au questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? »

Isabelle Lefebvre, animatrice du Conseil de développement, pour l'élaboration du rapport

Gérard Falezan, Xavier Rolland (CFDT) pour leur participation à l'étude

Catherine Ingrand, Jean-Yves Monfort pour leur précieuse relecture

Les captations audio qui ont permis de produire la vidéo sur la mobilité des jeunes ont été réalisées par : Jérémy Chartier, Charlotte Guéganic, Virginie Turbot, Romaric Houron, Florian Paytra, Olivier Dubois

Le montage vidéo a été réalisé par TV Trégor : Jean-Dominique Gauthier, Daniel George

### **Diffusion du questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? » avec le soutien de :**

Avenir jeunes Ouest Côtes-d'Armor (Mission Locale)

Le CIAS Lannion-Trégor,

Maison du département de Lannion,

Caisse d'allocations familiales des Côtes-d'Armor

Les Services Information Jeunesse de Lannion, Plouaret/Cavan/Ploumilliau et Plestin-les-Grèves,

Les services Jeunesse des communes de Lannion-Trégor Communauté,

Le Point d'accueil Ecoute Jeunes, la PREV22 Beauvallon, les centres sociaux Saint-Elivet et l'Horizon, les travailleurs sociaux,

Les lycées (Félix Le Dantec, Bossuet, Savina, Pommerit)

Le foyer jeunes travailleurs Cosmos, Habitat Jeunes en Trégor Argoat,

Le CLPS (Contribuer à la promotion sociale), centre de formation professionnelle,

Le GRETA (groupement d'établissements publics locaux d'enseignements),

L'IUT de Lannion (Institut Université de Technologie)

L'ENSSAT de Lannion (Ecole Nationale Supérieure de sciences appliquées et de technologie)

INTER'ESS, Point d'Appui,

Des agences d'intérim, des auto-écoles du territoire,

Les mairies des communes du territoire,

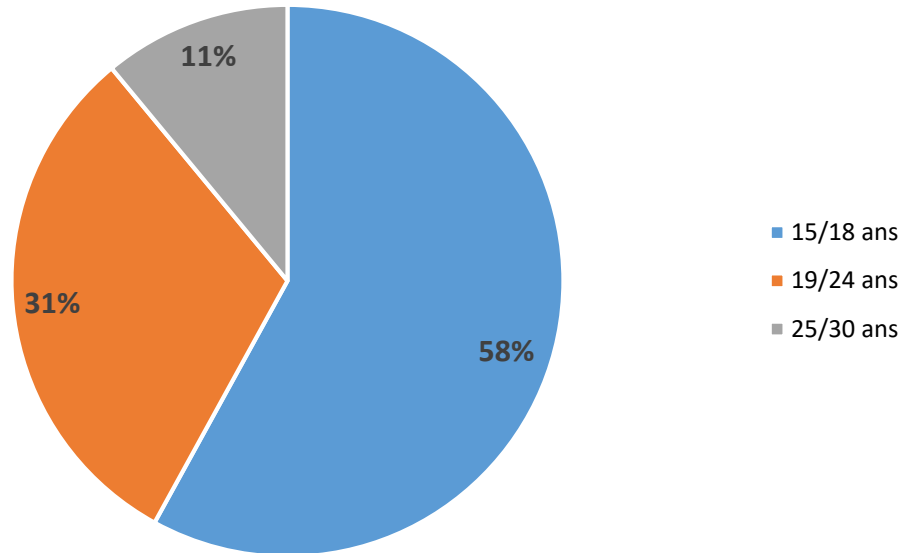
## **Annexes :**

1. Synthèse des réponses au questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? »

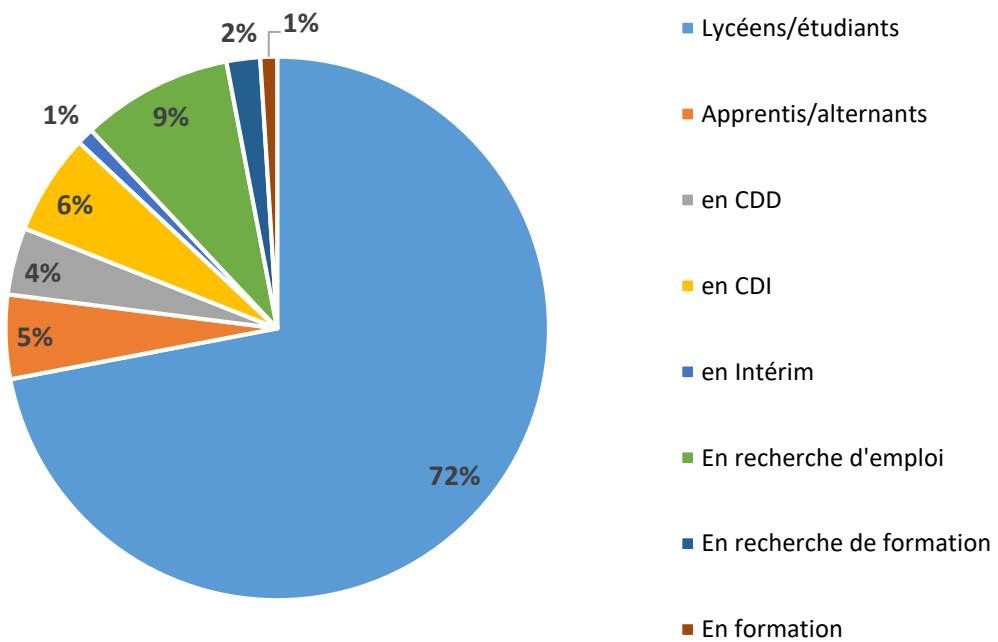
## Synthèse du questionnaire « Jeunes Trégorrois.e.s, qui êtes-vous ? »

### Vous

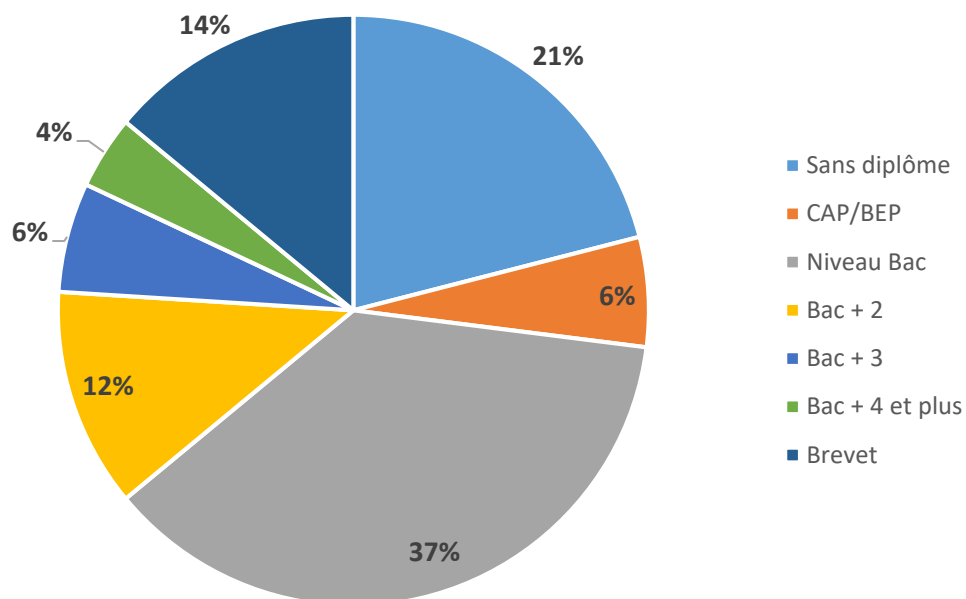
Quel âge avez-vous ?



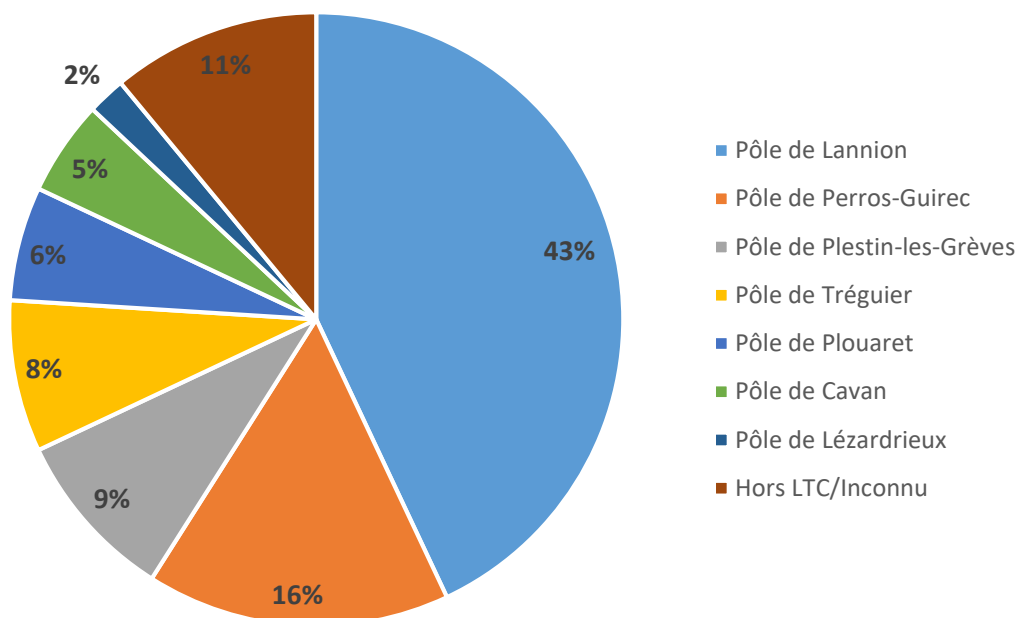
Quelle est votre situation actuelle ?



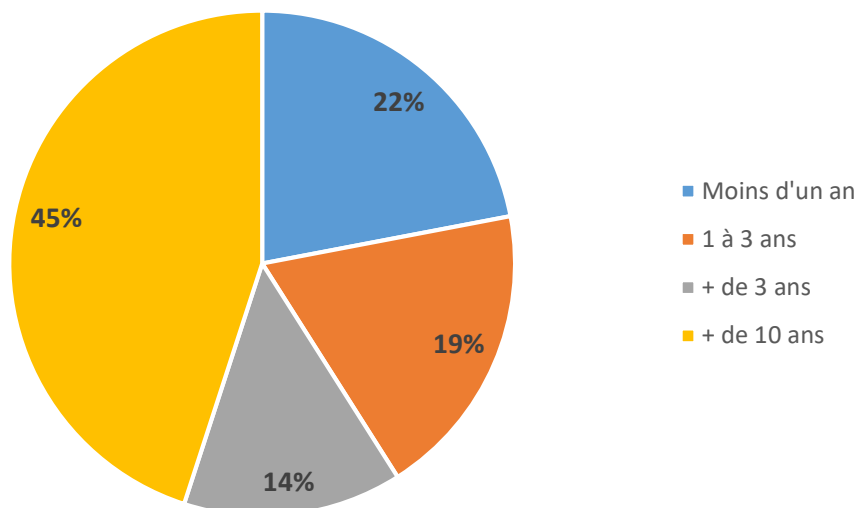
Quel est votre niveau de formation ?



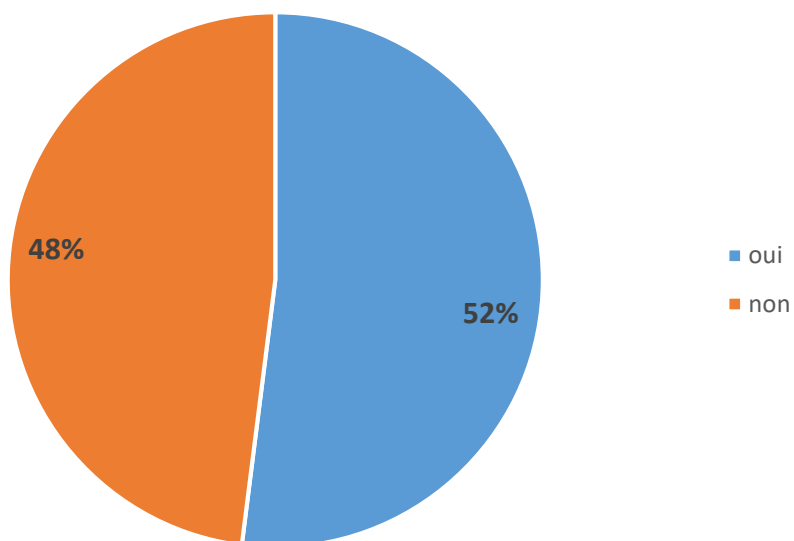
Dans quelle commune habitez-vous ?



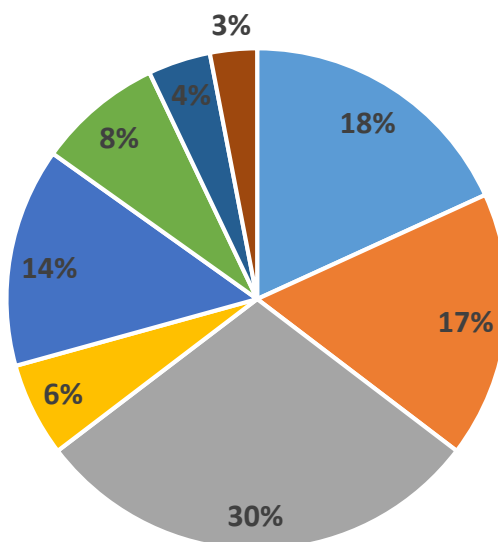
Depuis combien de temps habitez-vous le territoire ?



Avez-vous envie de rester y vivre ?

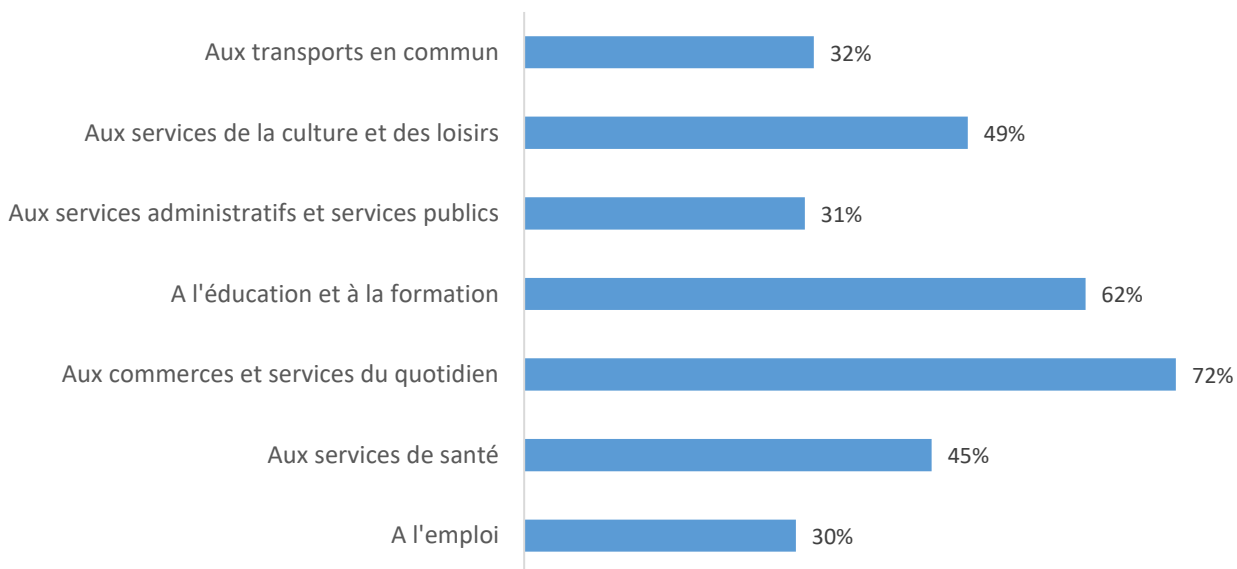


Si non, pourquoi ?



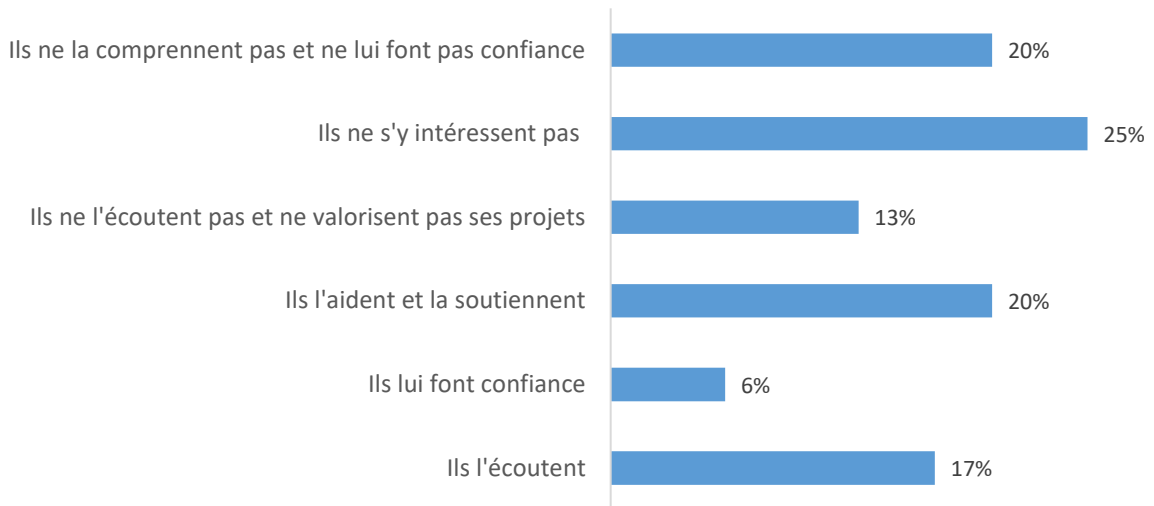
- Manque d'attractivité
- Trop petit
- Pour vivre dans une autre ville
- Pour voyager
- Pour travailler ou étudier
- Peu de transports
- Se rapprocher de la famille ou des amis
- Autre projet

Sur l'ensemble du territoire, il est facile d'avoir accès :

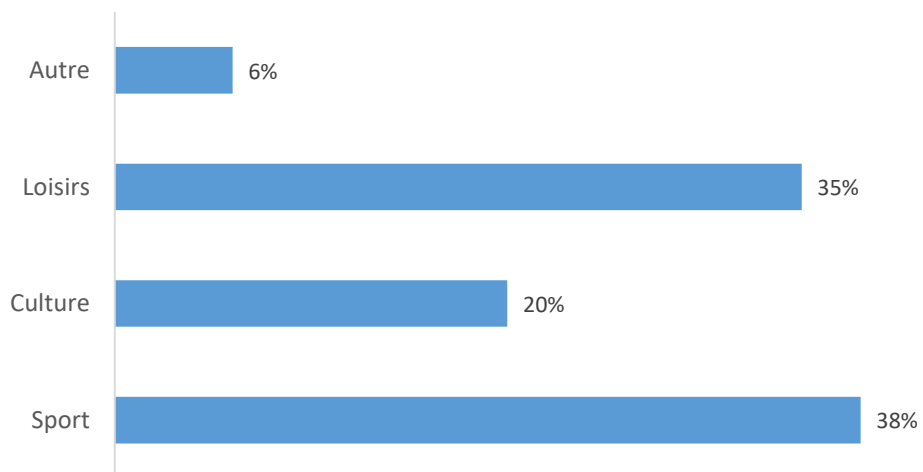




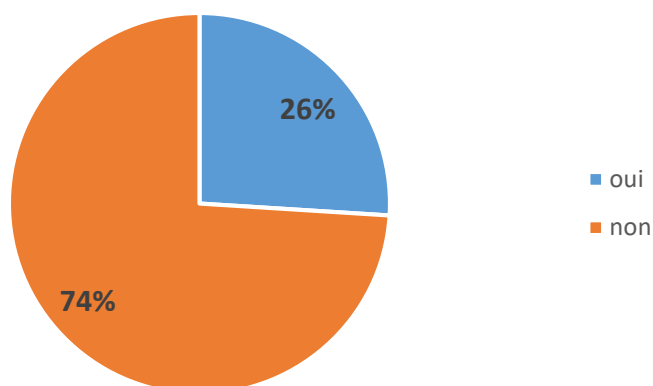
Comment les habitant.e.s du territoire perçoivent-ils la jeunesse ?



Quels sont vos centres d'intérêt ?

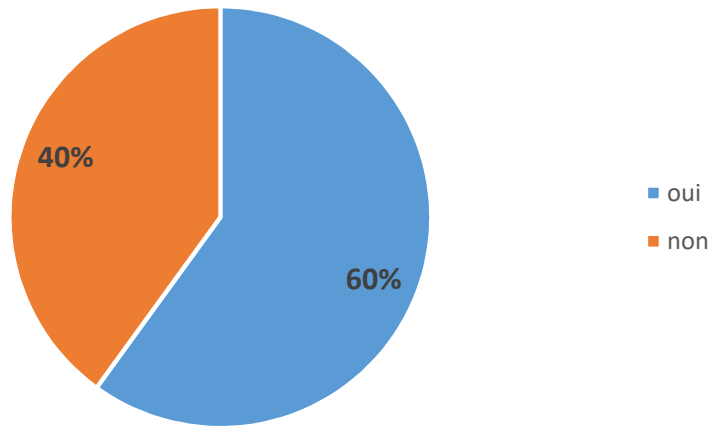


Avez-vous un engagement associatif ?

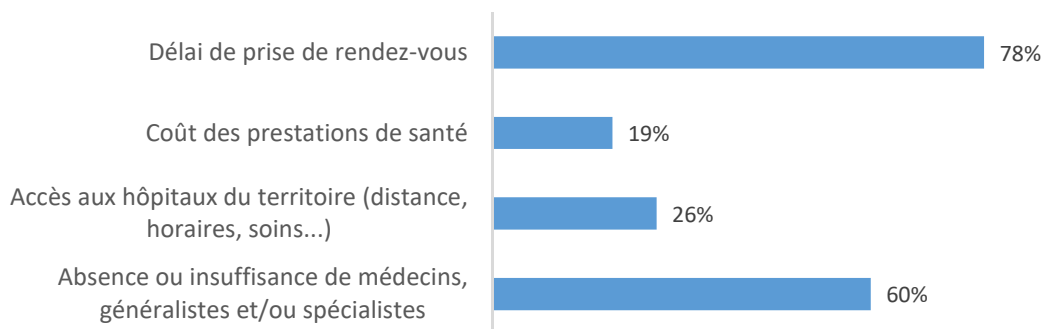


## L'accès à la santé

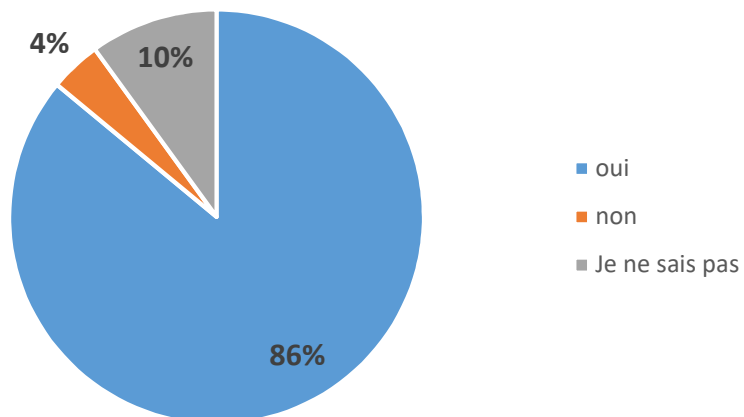
Y-a-t-il, selon vous, des freins dans votre accès aux soins ?



Si oui, lesquels ?

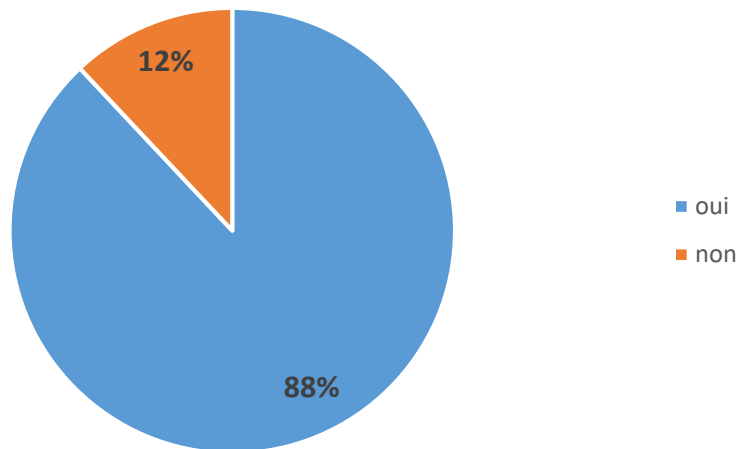


Bénéficiez-vous d'une mutuelle de santé ?

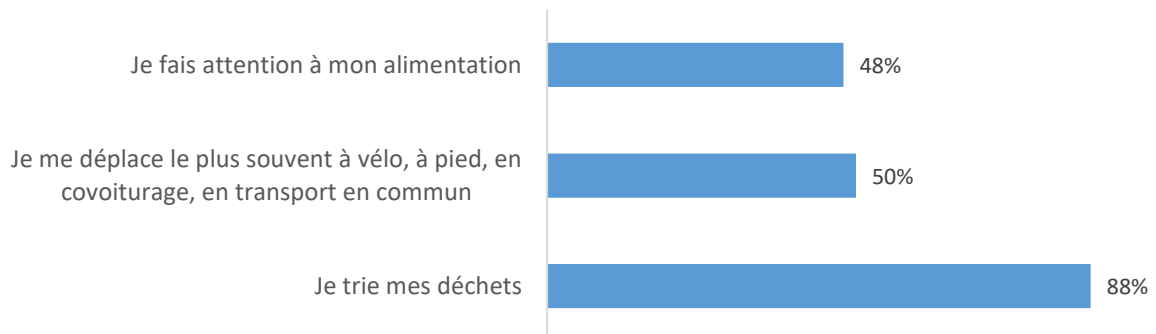


## L'écologie & le climat

Etes-vous sensible à la question écologique ?

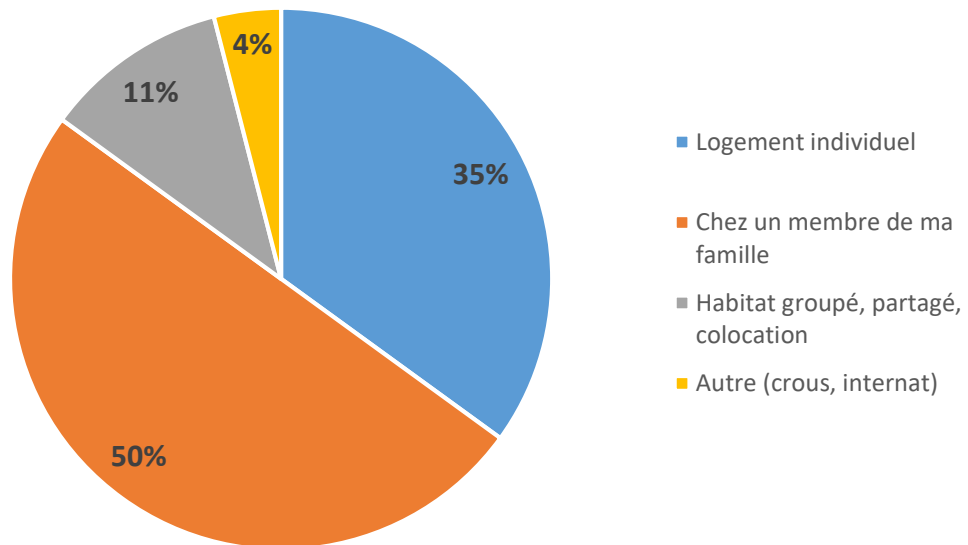


Si oui, quelles actions effectuez-vous au quotidien ?

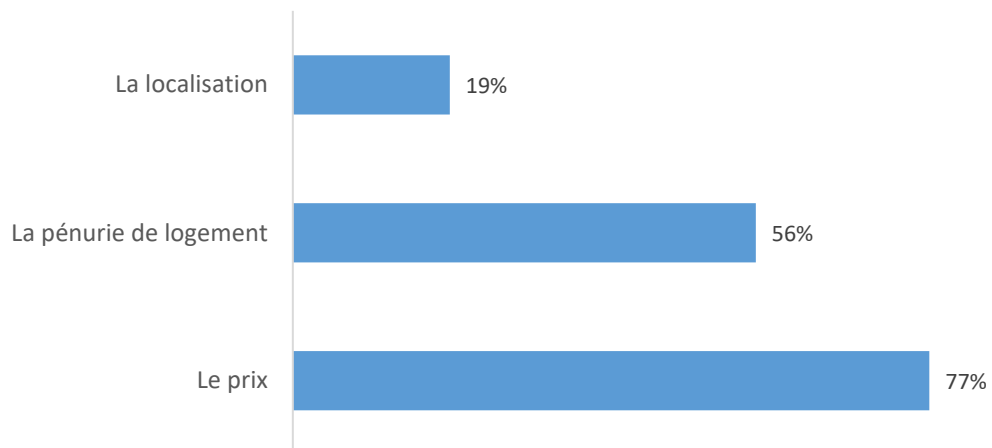


## L'accès au logement

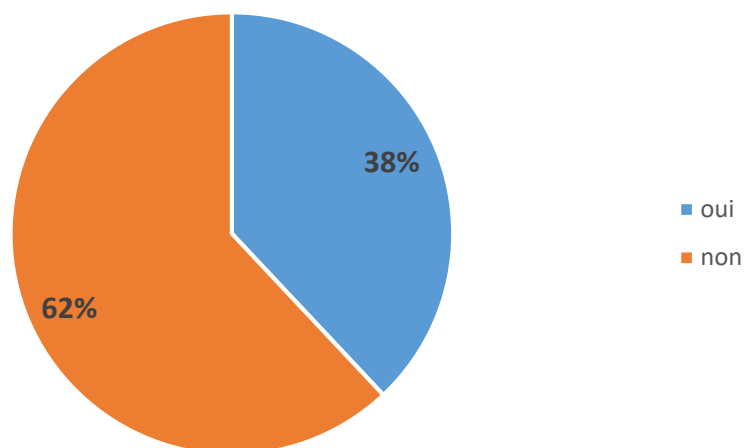
Dans quel type de logement habitez-vous ?



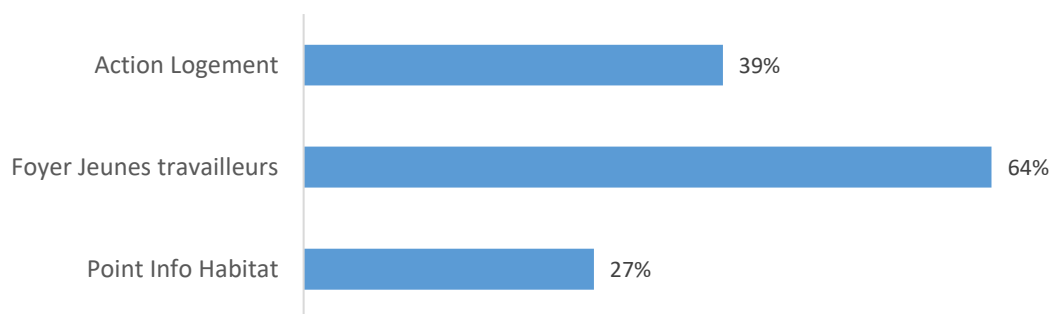
Quelles sont, selon vous, les principales raisons qui freinent prioritairement l'accès aux logements pour les jeunes ?



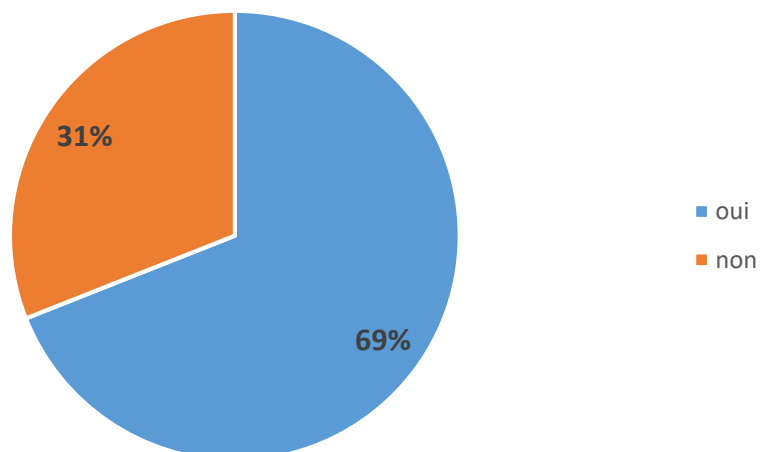
Connaissez-vous un ou plusieurs organismes d'aide au logement ?



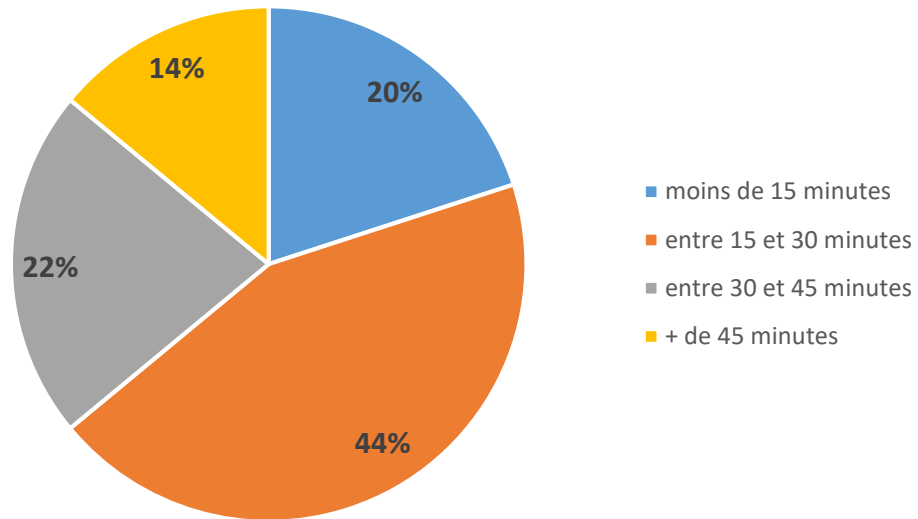
Si oui, lesquels ?



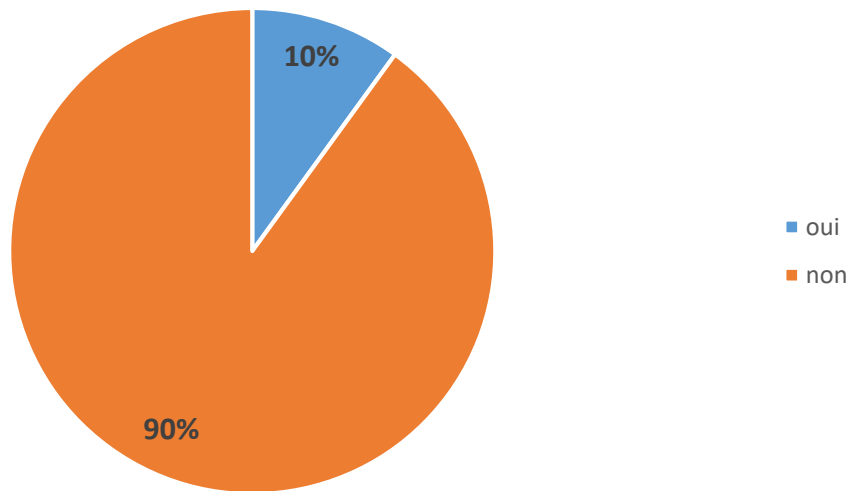
Votre logement est-il proche de votre lieu de formation et/ou de votre employeur ?



Si non, quel est votre temps de trajet ?

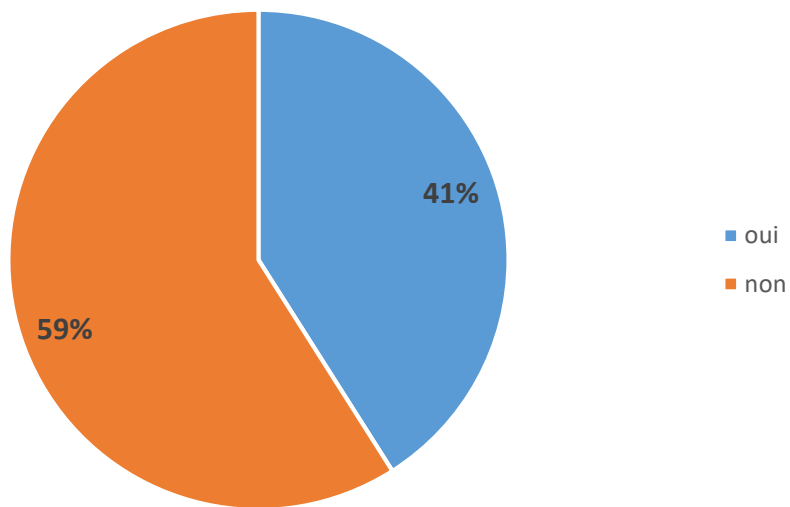


Recherchez-vous activement un logement ?

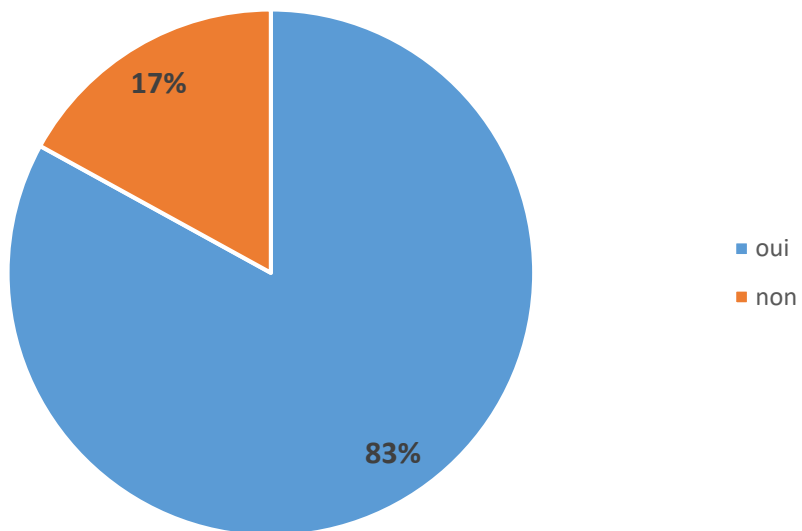


## La mobilité

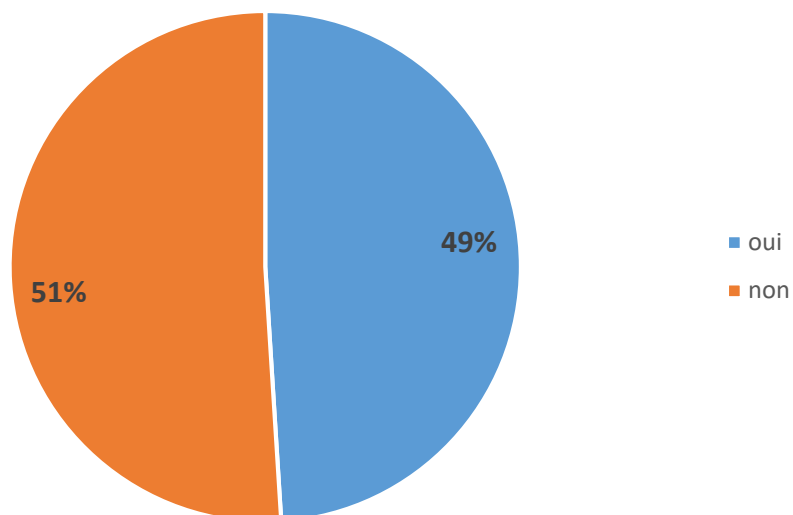
Avez-vous un permis de conduire ?



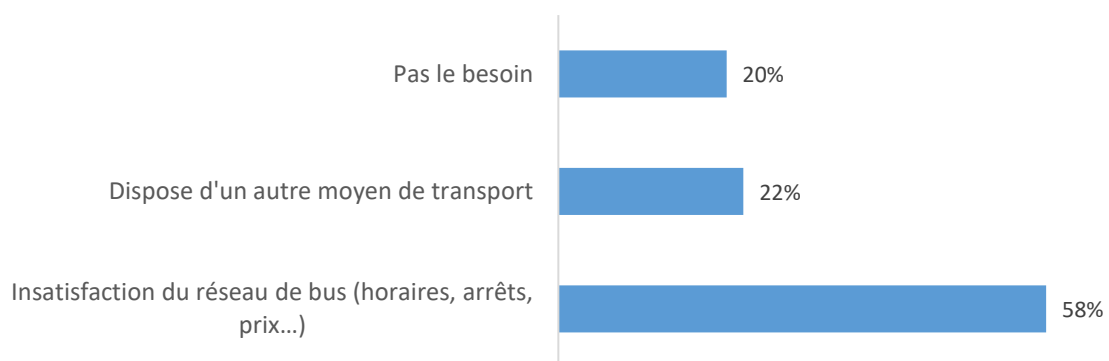
Si oui, disposez-vous d'un véhicule personnel ?



Utilisez-vous le réseau de transport en commun existant sur le territoire ?



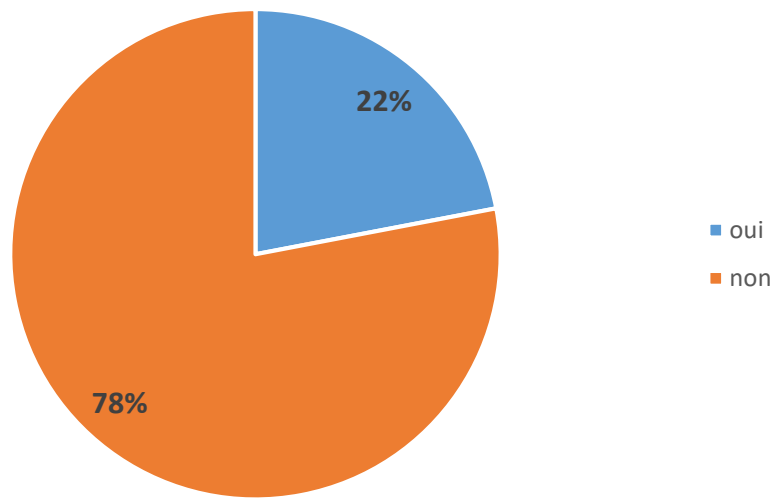
Si non, pourquoi ?



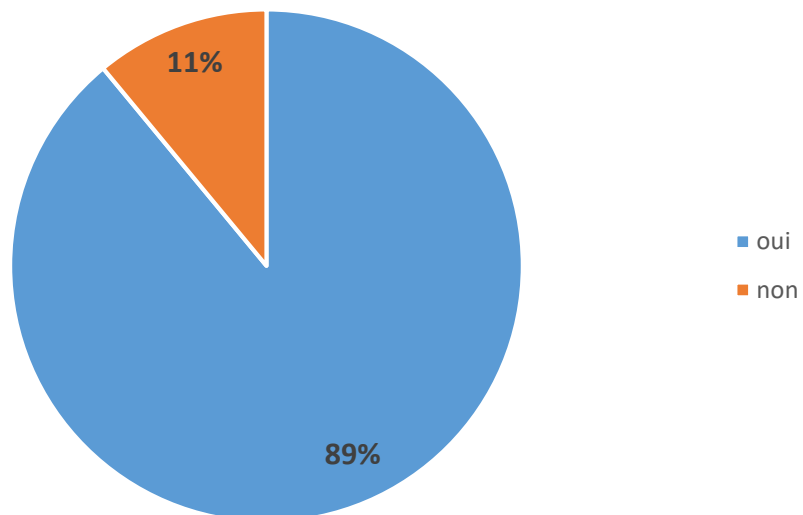


## L'accès à l'emploi et aux formations

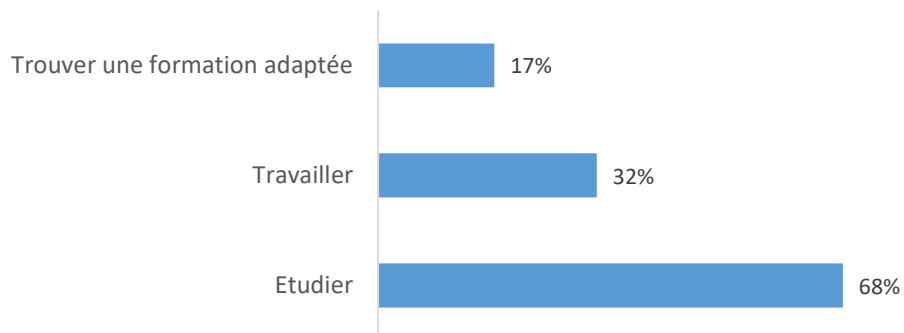
Avez-vous un emploi ?



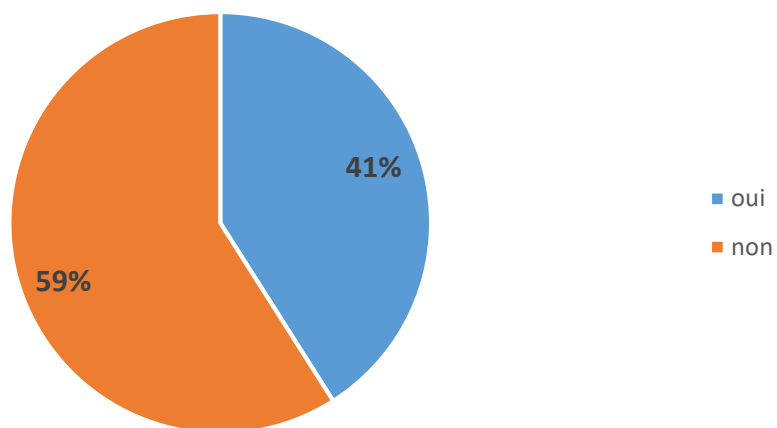
Si oui, votre emploi vous satisfait-il ?



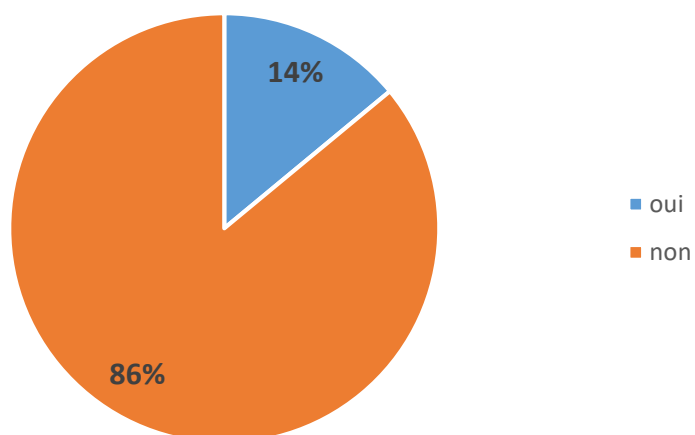
Quelles sont vos priorités aujourd'hui ?



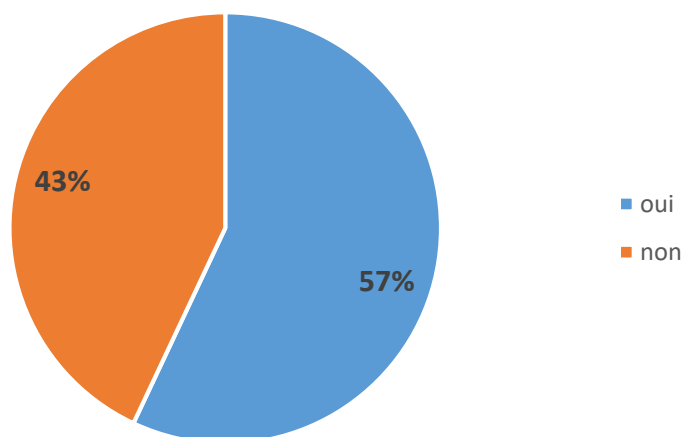
Avez-vous repéré la formation que vous recherchez sur le territoire ?



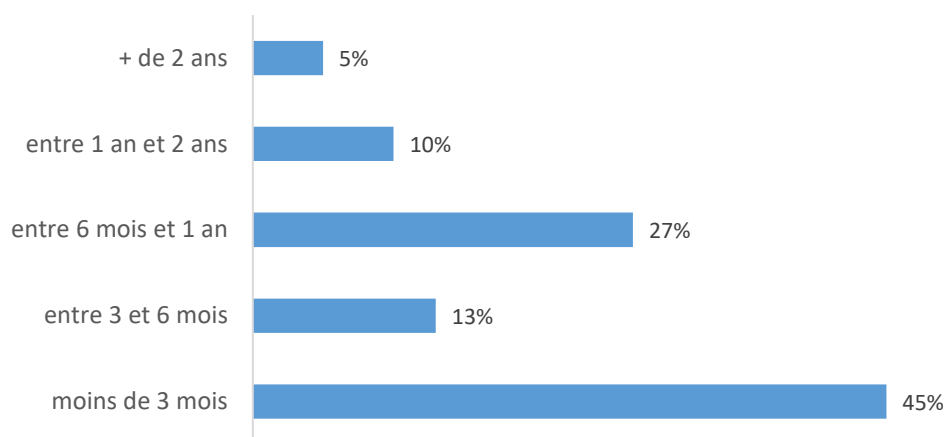
Avez-vous un travail en dehors de vos heures de cours ou de formation ?



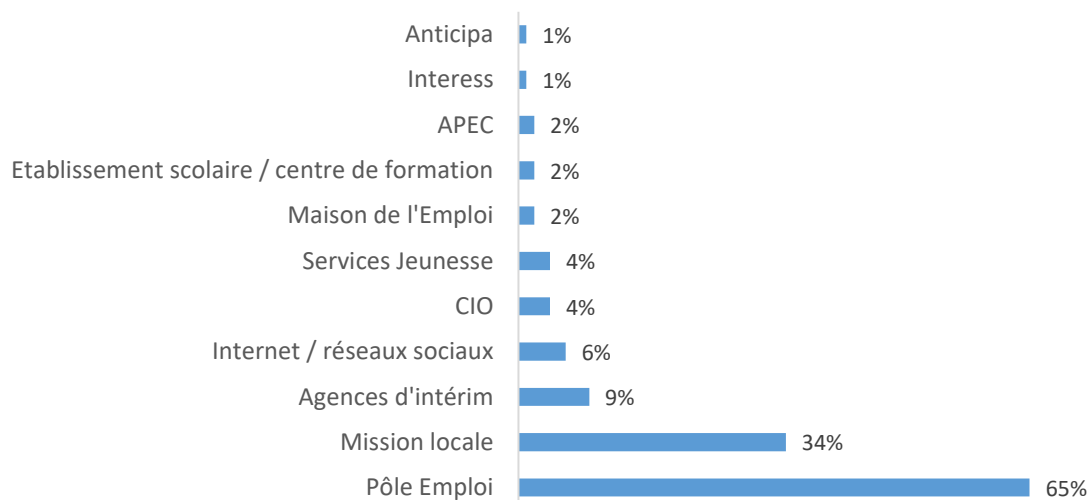
Est-ce que vos difficultés à trouver un emploi pourraient vous conduire à quitter le territoire ?



Si vous êtes en recherche d'emploi :  
Depuis combien de temps ?

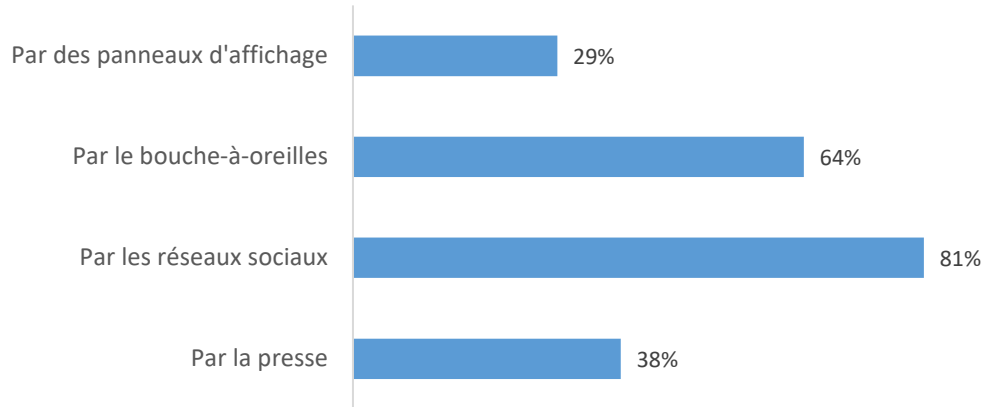


Pouvez-vous citer un ou des lieux / structures qui peuvent vous appuyer dans votre recherche d'emploi ?



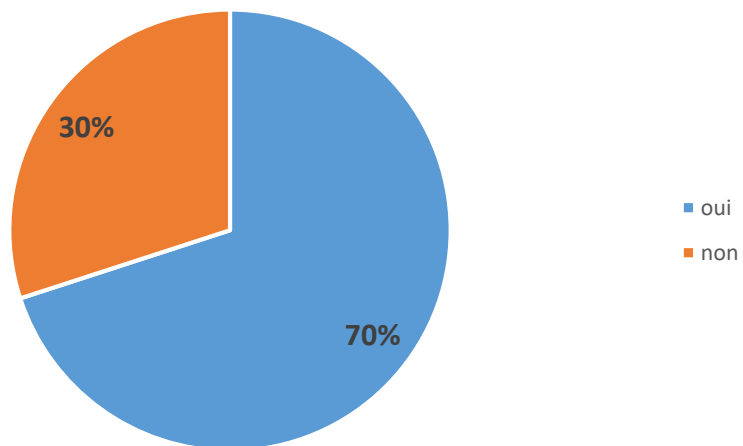
## L'information et la communication

### Comment vous informez-vous localement ?

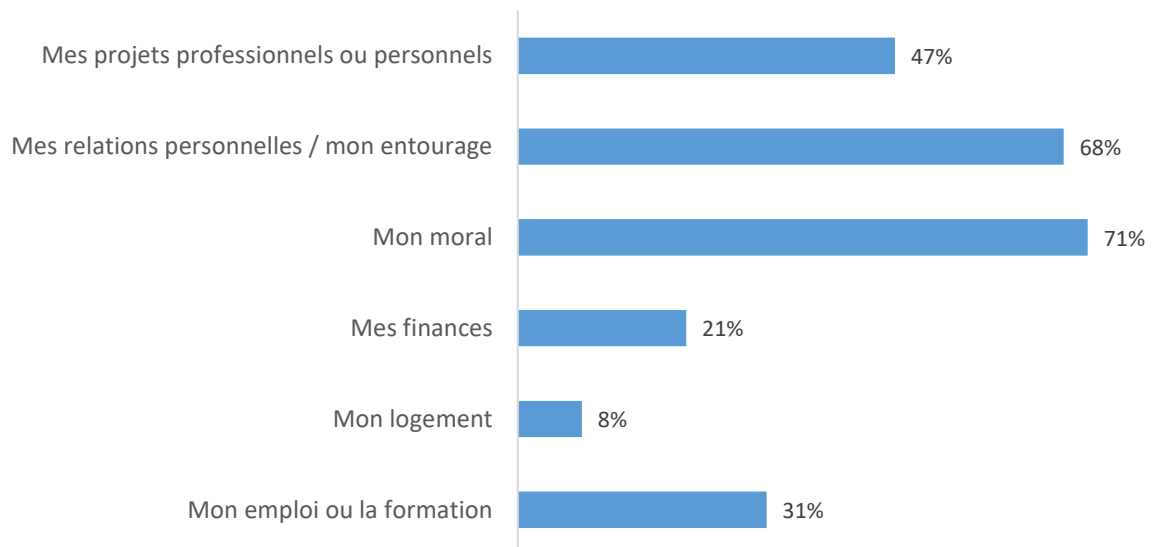


## Conclusion

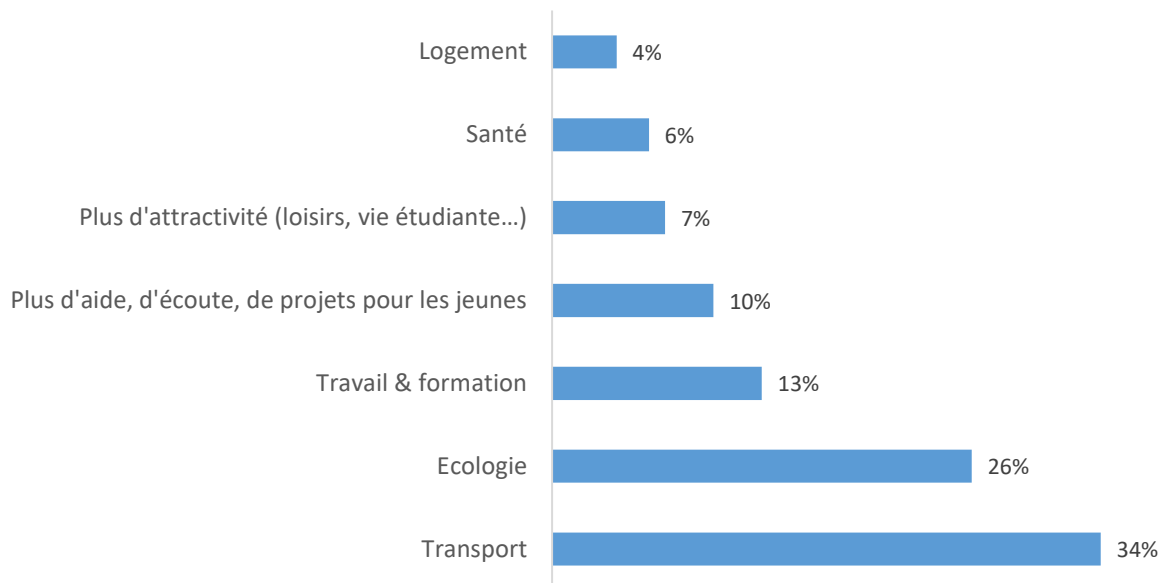
La crise sanitaire liée au Covid-19 a-t-elle modifié votre vie ?



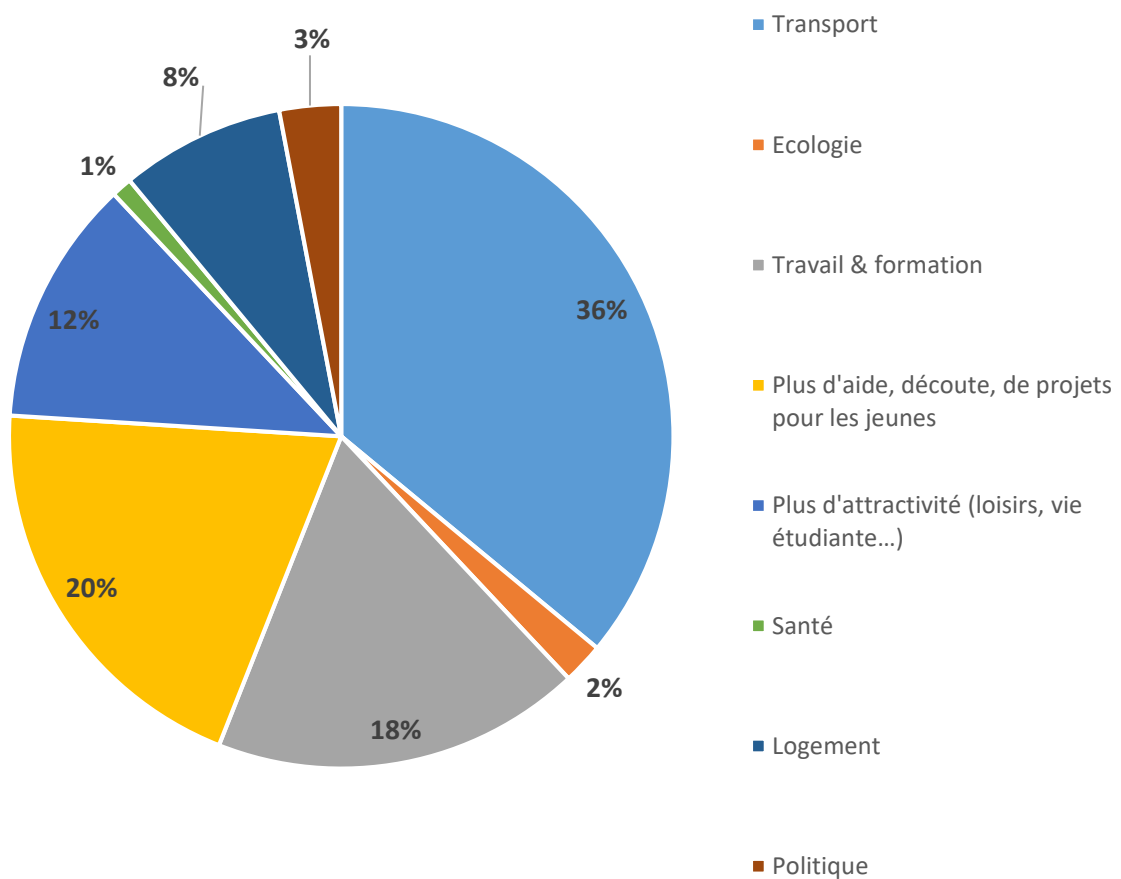
Si oui, à quel niveau ?



Quels sont les sujets sur lesquels vous souhaiteriez davantage donner votre avis ?



Si vous étiez élu.e. Président.e de Lannion-Trégor Communauté, quelle serait votre première proposition pour les jeunes de ce territoire ?







Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté  
1, rue Gaspard Monge  
22300 LANNION  
[codev@lannion-tregor.com](mailto:codev@lannion-tregor.com)

*En partenariat avec*



*Avec le soutien de*

